**Compte-rendu de la réunion de jury ATS**

**11 octobre 18**

**Informations générales**

ESFF (École des Forges) sort du concours

Polytech Nancy entre dans le concours

Dates du concours :

* Ecrit :13-15 mai
* Oral :18-21 juin

Pré-inscription : 13 février – 13 mars

**Questions relatives à l’épreuve de français-philosophie**

* La discussion sur le sujet de dissertation 2018 met au jour un problème plus fondamental lié au temps de l’épreuve, trop court pour beaucoup de candidats, qui se contentent de plaquer dans l’urgence un corrigé ou un cours sans passer le temps nécessaire à l’analyse du sujet et sans tenir compte de sa spécificité. Le coordinateur de l’épreuve reconnaît que le temps imparti à ces deux exercices n’est pas suffisant. Il n’est pour l’instant pas envisagé par la direction du concours d’augmenter sa durée.

L’élaboration des prochains sujets de dissertation devrait tenir compte de la difficulté apparue pour la session 2018, sans bien sûr verser dans la question de cours.

* Pour la dissertation, l’amorce en introduction et l’ouverture en conclusion sont souhaitables mais leur absence (compte tenu de la durée de l’épreuve) n’est pas pénalisée. Un plan en deux parties suffit s’il ne se résume pas à un raisonnement binaire oui/non mais s’il développe les enjeux de la thèse en première partie et la nuance dans une seconde partie.
* Pénalités en cas de dépassement du nombre de mots autorisé pour le résumé :
* un dépassement de quelques mots (135 au lieu de 132) peut être toléré s’il est indiqué honnêtement à la fin du devoir
* pénalités au-delà de ce nombre de mots
* toute tentative de fraude est sanctionnée par 0/10
* le nombre de mots est systématiquement vérifié